

TPECS 23 fév 2021
Point 2.6

Table des préfets et élus de la Couronne-Sud

RAPPORT ANNUEL 2020

TABLE DES PRÉFETS ET ÉLUS
DE LA **COURONNE-SUD**



Table des matières

MOT DU PRÉSIDENT	4
MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	5
LES ÉLUS ET LE TERRITOIRE	6
L'ORGANISATION	7
CHAMPS D'INTERVENTION	7
RESSOURCES FINANCIÈRES	8
RESSOURCES HUMAINES	8
NOS RÉALISATIONS	9
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	9
Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD)	9
Aménagement du territoire adapté aux enjeux de santé publique	9
Plan métropolitain de développement des activités agricoles (PMDA 2020-2025) .	10
Zones inondables	10
ENVIRONNEMENT	11
Exportation et élimination des matières résiduelles	11
Consultation sur les changements climatiques	11
TRANSPORT	11
Plan stratégique de développement (PSD) du transport collectif (ARTM)	11
Refonte tarifaire (ARTM)	11
Chantier de révision de la politique de financement (ARTM)	12
Réseau express métropolitain et développement de voies réservées	12
Cadres financiers 2021 et 2022 (ARTM)	12
LES TRAVAUX DES COMMISSIONS	13
Commission de l'aménagement	13
Commission de l'environnement	13
Commission du développement économique, des équipements métropolitains et des finances	14
Commission du logement social	14
Commission du transport	15
Comité consultatif agricole	15

MOT DU PRÉSIDENT



L'année 2020 a représenté un enjeu majeur et inédit de santé publique au niveau mondial, et les municipalités québécoises n'ont pas échappé à cette réalité. Nous avons dû, nous aussi, prendre des mesures exceptionnelles pour assurer la protection des citoyennes et des citoyens, des gens avec qui l'on travaille, et de leurs proches. Une grande partie de nos activités ont été affectées.

Malgré cela, je dois, encore une fois, constater que la constance et le professionnalisme de l'équipe permanente de la TPECS et des partenaires impliqués dans les dossiers ont rendu possibles plusieurs réalisations importantes. C'est donc avec beaucoup de fierté que nous vous présentons le rapport annuel 2020 de la Table des préfets et élus de la Couronne-Sud.

L'expertise des employés en poste permet à la Couronne-Sud de se positionner et de se démarquer à sa juste valeur, et facilite l'avancement des dossiers de vitale importance pour notre région, au sein de la Communauté métropolitaine de Montréal.

La Table des préfets et élus de la Couronne-Sud, en collaboration avec les six MRC qui la composent, contribue à sa manière à préserver la qualité de vie des citoyennes et des citoyens qui habitent notre région. C'est en poursuivant ce travail rigoureux que nous pourrons continuer à développer tout notre potentiel, en faveur de nos 40 municipalités et de nos collectivités.

Je souhaite remercier le travail exceptionnel de tous les employé.e.s, des partenaires et des membres de la TPECS. Sachez que votre implication au sein de l'organisation est reconnue et appréciée, et qu'elle contribue à rendre notre organisation incontournable au sein de notre région.

Jacques Ladouceur
Président de la TPECS
Préfet de la MRC de Rouville et maire de Richelieu

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'année 2020 fut une année de grands défis au cours de laquelle l'équipe de la TPECS a fait preuve de créativité et de résilience. Nous avons su modifier nos façons de faire et de travailler pour continuer à mettre en lumière les préoccupations et faire avancer les dossiers des municipalités et des MRC de la Couronne-Sud au sein des instances de la Communauté métropolitaine de Montréal et de l'Autorité régionale de transport métropolitain. Que ce soit en aménagement du territoire, en développement économique, en transport, en environnement ou en matière de logement social, nous avons tout mis en œuvre pour faire valoir le point de vue des municipalités de la Couronne-Sud et nous assurer que celui-ci soit pris en compte, surtout en ces temps incertains, qui favorisent trop souvent la précipitation.



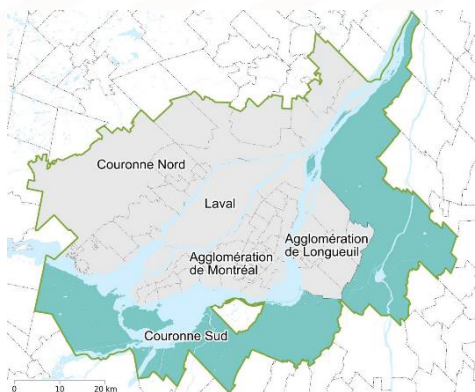
Nous sommes entrés en 2020 avec des dossiers majeurs sur notre radar, et nous avons su garder la tête hors de l'eau en dépit de tous les défis inhabituels qui se sont présentés devant nous. J'en suis particulièrement fier.

Je tiens à remercier les élu.e.s pour leur confiance, ainsi que toute l'équipe de la TPECS et nos différents partenaires pour leur collaboration en cette année hors du commun. Je suis certain que notre organisation sortira plus solide que jamais de cette pandémie.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'TL'.

Thierry Larrivée
Directeur général
Table des préfets et élus de la Couronne-Sud

LES ÉLUS ET LE TERRITOIRE



6 MRC

40 MUNICIPALITÉS

1 740,1 KM²

533 213 HAB. EN 2021

193 495 MÉNAGES EN 2016

13 666 ENTREPRISES EN 2019

MRC DE BEUHARNOIS- SALABERRY

M. Bruno Tremblay, maire de Beauharnois

MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE

Mme Suzanne Roy, préfet, mairesse de Sainte-Julie

M. Martin Damphousse, maire de Varennes

M. Stéphane Williams, maire de Saint-Amable

MRC DE ROUSSILLON

M. Christian Ouellette, préfet, maire de Delson

Mme Lise Michaud, mairesse de Mercier
M. Donat Serres, maire de La Prairie

MRC DE ROUVILLE

M. Jacques Ladouceur, préfet, maire de Richelieu

MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

Mme Diane Lavoie, préfète, mairesse de Beloeil

M. Yves Corriveau, maire de Mont-Saint-Hilaire

Mme Marilyn Nadeau, mairesse de Saint-Jean-Baptiste

MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES

M. Patrick Bousez, préfet, maire de Rivière-Beaudette

M. Guy Pilon, maire de Vaudreuil-Dorion

Source : <http://observatoire.cmm.qc.ca/observatoire-grand-montreal/outils-statistiques-interactifs/grand-montreal-en-statistiques/>

L'ORGANISATION

La Table des préfets et élus de la Couronne-Sud est une entité politique composée de représentants des municipalités régionales de comté (MRC) de la Couronne-Sud, mise en place dans la foulée de la création de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) au début des années 2000.

Notre mandat est de réunir les différents acteurs locaux et régionaux afin de discuter des enjeux et dossiers métropolitains. Nos dossiers concernent, entre autres, le développement économique, l'environnement, l'aménagement du territoire, la gestion des matières résiduelles, le logement social et le transport.

CHAMPS D'INTERVENTION



**AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE**



ENVIRONNEMENT



TRANSPORT



**DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE**



AGRICULTURE



LOGEMENT SOCIAL

RESSOURCES FINANCIÈRES

À l'instar des MRC, l'année budgétaire de la TPECS débute le 1er janvier et se termine le 31 décembre. L'année 2020 fut marquée d'une part par une augmentation de 3 % des cotisations des MRC membres, qui sont passées de 332 680 \$ en 2019 à 342 660 \$ en 2020. D'autre part, en tant que partenaire de

la Table de concertation régionale de la Montérégie (TCRM), la TPECS reçoit une compensation financière pour couvrir les dépenses afférentes à l'organisation et au suivi des activités de cette Table, de même qu'à l'encadrement d'un chargé de projet et d'une conseillère en développement régional.



RESSOURCES HUMAINES

Thierry Larrivée, Directeur général
t.larrivee@couronnesud.ca

Enrique Machado, Conseiller aux affaires institutionnelles
e.machado@couronnesud.ca

Laurent Vignola, Conseiller aux affaires régionales et métropolitaines
l.vignola@couronnesud.ca

Collaboration avec la TCRM

Anne-Marie Granger Godbout, Conseillère en développement régional
am.grangergodbout@monteregie.quebec

Maxime Brault, Chargé de projet régional, Alliance pour la solidarité
m.brault@monteregie.quebec

NOS RÉALISATIONS



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD)

De concert avec les MRC, la TPECS a démarré en 2020 les travaux visant à élaborer un positionnement stratégique en vue du renouvellement du PMAD. Les travaux techniques ont permis de dégager certains constats et pistes de réflexion pour chacune des grandes thématiques du plan métropolitain telles que la gestion de l'urbanisation, la protection des milieux naturels, les risques et contraintes anthropiques, ainsi que le transport. En partant des principes de respect des échelles

de planification et de détermination de l'intérêt métropolitain, la TPECS s'est aussi penchée sur l'énoncé de vision du PMAD, les orientations, objectifs et critères qui en découlent, et finalement sur les conditions nécessaires à la réussite du processus de révision. Les travaux de la Couronne-Sud devraient s'accélérer au courant de l'année 2021, alors que la Communauté métropolitaine prévoit proposer un plan de travail pour arriver à un nouveau PMAD.

Aménagement du territoire adapté aux enjeux de santé publique

Dans le cadre du mandat de la Commission de l'aménagement de la CMM visant à proposer des mesures d'aménagement pour répondre aux enjeux de santé publique en contexte de pandémie et d'épidémie, les travaux techniques de la TPECS, menés en collaboration avec les professionnels de l'aménagement des MRC, ont culminé avec la transmission de quatre recommandations qui permettront de centrer les prochains travaux de la CMM à l'échelle de planification métropolitaine, tout en étant en soutien aux MRC et aux municipalités locales :

Recommandation 1. Mandater la CMM pour mettre en place un chantier de travail, lors du prochain processus de révision du PMAD ou lors d'une modification spécifique, visant à évaluer la contribution de chaque échelle de planification, à commencer par le palier métropolitain, afin de favoriser et d'améliorer la création d'environnements favorables à la santé et plus résilients face aux épidémies, pandémies et aux aléas liés aux changements aux changements climatiques.

Recommandation 2. Mandater la CMM pour produire, de concert avec les acteurs du milieu, les directions régionales de la santé publique ainsi que le milieu universitaire et de la recherche scientifique, un bilan rétrospectif des impacts de la pandémie par types de milieu de vie et types de densité présente sur le terrain, et des leçons qu'il faut en tirer en matière d'aménagement du territoire.

Recommandation 3. Inviter l'Autorité régionale de transport métropolitain, le ministère des Transports et les sociétés de transport à mettre en place des tables de travail auprès de leurs partenaires municipaux, afin d'offrir aux MRC et aux municipalités le soutien nécessaire à la planification des déplacements locaux et régionaux réalisés en modes de transport durables, et à l'implantation des aménagements requis.

Recommandation 4. Produire un guide à l'intention des municipalités afin de les accompagner dans l'implantation de nouvelles pratiques inspirantes qui améliorent le niveau de résilience des communautés vis-à-vis des crises, des sinistres et des aléas provoqués ou dont les effets sont augmentés par les changements climatiques.

Plan métropolitain de développement des activités agricoles (PMDA 2020-2025)

La Table a accompagné les émissaires de la Couronne-Sud siégeant aux instances de la Communauté métropolitaine dans la finalisation du projet de PMDA et son adoption, par le Conseil de la CMM, le 18 juin 2020. Ce Plan vise à stimuler la production

de denrées issues de l'agriculture et de la transformation alimentaire dans la région métropolitaine et à promouvoir les bénéfices économiques et environnementaux de l'achat local auprès de la population.

Zones inondables

À l'automne 2020, quelques mois après avoir annoncé et diffusé son Plan de protection du territoire face aux inondations, le gouvernement du Québec présentait le projet de loi 67 - Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions. Dans ce dossier, la Couronne-

Sud fut un acteur clé, notamment dans la concertation auprès des MRC, dans la coordination et formulation de commentaires à l'attention de la Communauté métropolitaine de Montréal pour son mémoire déposé dans le cadre des consultations particulières sur PL 67, ainsi que dans le suivi et la participation au groupe de travail métropolitain sur la réglementation en zones inondable.

ENVIRONNEMENT

Exportation et élimination des matières résiduelles

En 2020, la Commission de l'environnement recevait le mandat visant à formuler des recommandations à l'égard des positions actuelles de la CMM sur l'exploitation des résidus à éliminer à l'extérieur du territoire d'application du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR)

ainsi que sur l'enfouissement comme méthode d'élimination des résidus. Dans ce dossier, la Couronne-Sud a participé à la concertation auprès des MRC ainsi qu'à la planification de travaux techniques dans le cadre de la consultation prévue à l'hiver 2021.

Consultation sur les changements climatiques

La Couronne-Sud a transmis à la Communauté métropolitaine de Montréal un ensemble de commentaires dans le cadre du mandat de la Commission de l'environnement visant à proposer des mesures concernant la réduction des émissions de GES et la résilience climatique.

TRANSPORT

Plan stratégique de développement (PSD) du transport collectif (ARTM)

Le processus d'élaboration du Plan stratégique de développement du transport collectif de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) a franchi une nouvelle étape avec le déclenchement à l'automne 2020 des consultations publiques sur le projet de PSD. L'année 2021 sera quant à elle marquée par une dernière ronde de travaux et de consultations de l'Autorité auprès des cinq secteurs avant l'adoption finale du Plan d'ici le mois de juin.

Dans ce dossier la Couronne-Sud a également eu une participation importante, notamment par la transmission d'un mémoire à l'ARTM dans le cadre de la consultation sur le projet de PSD, par la participation des élus et des professionnels aux travaux découlant du Plan des initiatives de développement du transport collectif 2018-2021, par la concertation avec les MRC et exo ainsi que par la transmission et suivi des commentaires afin de modifier certains libellés contenus dans le projet de PSD.

Refonte tarifaire (ARTM)

L'année 2020 aura été marquée par l'adoption par l'Autorité régionale de transport métropolitain du projet de refonte tarifaire, qui remplacera à terme l'ensemble des grilles de tarifs locaux d'exo (anciens secteurs de CIT) par une grille de tarifs intégrés dont les titres donnent accès à tous les modes de transport. La Table entend poursuivre les discussions avec l'Autorité

afin de clarifier certaines questions et préoccupations d'ici l'implantation graduelle de la nouvelle grille tarifaire à compter de juillet 2021. La Couronne-Sud a :

- Transmis son mémoire à l'ARTM dans le cadre de la consultation sur le projet de refonte tarifaire;
- Fait des représentations en amont à l'adoption du projet de refonte;

- Fait une vigie concernant l'enjeu de la tarification sociale.

Chantier de révision de la politique de financement (ARTM)

Les travaux de révision de la Politique de financement menés par l'ARTM, auxquels participait la Table, ont été l'occasion de passer sous la loupe ses différents mécanismes et intrants, et leurs effets potentiels combinés sur les contributions municipales. Les travaux ont été suspendus en raison de la pandémie de COVID-19 et la situation financière exceptionnelle engendrée par l'effondrement des recettes tarifaires, pour les années 2020, 2021 et 2022. Les travaux devront reprendre en 2021 afin d'établir une nouvelle Politique de financement et permettre le calcul des contributions municipales sur de nouvelles

bases, notamment l'intégration du Réseau express métropolitain.

- Suivi et formulation de commentaires pour les élus en préparation aux rencontres des comités et instances métropolitaines;
- Analyse de différentes variables du modèle de la Politique de financement;
- Participation aux travaux techniques de l'ARTM et soutien aux comités des élus;
- Webinaire à l'attention des municipalités de la Couronne-Sud afin de se familiariser avec les principes et mécanismes de la Politique de financement.

Réseau express métropolitain et développement de voies réservées

Le 15 mai 2020, des représentants municipaux de la Couronne-Sud rencontraient le ministère des Transports ainsi que les membres de l'équipe de projet du Réseau express métropolitain, afin de prendre connaissance de la mise à jour des études mesurant l'évolution des

déplacements et de la circulation aux abords de la station Brossard du REM. Sans remettre en question les résultats de l'étude, les élus de la Couronne-Sud ont de nouveau affirmé leurs préoccupations quant à la circulation des autobus, au nom des clients pour qui le REM deviendra un passage obligé.

Cadres financiers 2021 et 2022 (ARTM)

La Couronne-Sud a fait des représentations auprès de l'Autorité régionale de transport métropolitain afin de protéger les contributions municipales de la chute drastique des revenus tarifaires découlant de la pandémie.

LES TRAVAUX DES COMMISSIONS

Commission de l'aménagement

- Représentante de la Couronne-Sud : Madame Suzanne Roy;
- Six séances;
- Mandat visant à proposer des mesures d'aménagement pour répondre aux enjeux de santé publique en contexte de pandémie et d'épidémie.

La Commission recevait jusqu'en décembre 2020 les commentaires des municipalités et MRC sur l'énoncé des enjeux et des objectifs formulés dans un document de consultation. Le rapport de mandat est prévu en 2021.

- Mandat permanent visant à consulter les municipalités régionales de comté et les agglomérations du territoire

Commission de l'environnement

- Représentante de la Couronne-Sud : Madame Lise Michaud;
- Quatre séances;
- Mandat visant à proposer des mesures susceptibles d'être mises en place par la CMM, dans le respect de ses compétences, afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'adapter le territoire métropolitain aux changements climatiques.

☛ La Commission recevait jusqu'à la fin septembre les commentaires des municipalités et MRC. Le rapport de mandat est prévu en 2021.

- Mandat visant à formuler des recommandations à l'égard des positions actuelles de la CMM sur l'exploitation des résidus à éliminer à l'extérieur du territoire d'application du Plan



Communauté métropolitaine de Montréal

concernant les demandes de modification du Plan métropolitain d'aménagement et de développement qui auront été déposées par une MRC ou une agglomération.

- ☛ Analyse d'une demande d'exclusion (article 1.6.2 du PMAD) de la municipalité de Sainte-Anne-des-Plaines.

métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) ainsi que sur l'enfouissement comme méthode d'élimination des résidus.

- ☛ Amorce du mandat par la Commission. L'essentiel des travaux est prévu pour 2021.

- Mandat visant à proposer des mesures réglementaires permettant d'encadrer la cuisson au bois sur le territoire de l'agglomération de Montréal, et mettre à jour l'inventaire métropolitain de la réglementation portant sur la combustion du bois.

- ☛ Le mandat prévoyait la mise en place de consultations publiques auprès de la population. Il a été temporairement suspendu en raison des contraintes sanitaires en vigueur.

Commission du développement économique, des équipements métropolitains et des finances

- Représentant de la Couronne-Sud : Monsieur Christian Ouellette;
 - Quatre séances;
 - Mandat permanent visant à effectuer le suivi de la mise en œuvre du Plan métropolitain de développement économique (PMDE), le suivi annuel des grappes métropolitaines, de Montréal International, des équipements et des services à caractère métropolitain, du rapport du vérificateur externe de la Communauté ainsi que des travaux en matière de données ouvertes.
- ☛ Reddition de comptes de la grappe du transport et de la logistique (CargoM);
 - ☛ Reddition de comptes de Montréal International;
 - ☛ Reddition de comptes du Centre de références du Grand Montréal (Service 211);
 - ☛ Reddition de comptes des équipements métropolitains : Espace pour la vie et le Cosmodôme.
- Le dossier sur la tarification préférentielle métropolitaine pour l'accès à ces équipements a également franchi une nouvelle étape avec une recommandation à l'effet que la CMM et les directions des établissements proposent en 2021 une formule de rabais à l'entrée pour tous les citoyens résidant sur le territoire de la CMM.
- La Commission s'est également penchée sur le diagnostic 2015-2020 du Plan métropolitain de développement économique, sur le Plan de relance de l'économie métropolitaine produit par la CMM dans la foulée de la pandémie.

Commission du logement social

- Représentants de la Couronne-Sud : Monsieur Stéphane Williams;
 - Quatre séances;
 - Mandat permanent visant à assurer le suivi des remboursements de la CMM dans le cadre des programmes qu'elle soutient (HLM, PSL, AccèsLogis et Habitations Jeanne-Mance), évaluer les répercussions des budgets des gouvernements du Canada et du Québec et des modifications apportées aux programmes d'habitation soutenus par la CMM. Le rapport a été déposé à la séance du 6 juin 2020 du Comité exécutif de la CMM;
 - Mandat sur l'inclusion du logement abordable, social ou familial dans les nouveaux développements résidentiels visant à identifier la compétence des municipalités en matière de logement inclusif et les défis auxquels celles-ci devront faire face, développer les outils nécessaires pour l'élaboration des règlements municipaux en matière de logement inclusif, favoriser les échanges entre les municipalités à différentes étapes du processus et identifier les représentations à faire auprès du gouvernement du Québec, afin de soutenir la livraison de logements sociaux, abordables et familiaux dans le cadre d'un règlement d'inclusion.
- ☛ Élaboration d'un guide d'élaboration d'un règlement municipal visant à améliorer l'offre de logement social, abordable ou familial;

- ☛ Élaboration d'un modèle de règlement municipal (brouillon adaptable à chaque municipalité);

- ☛ Afin de répondre aux besoins d'information et de communication :

- ☛ Création d'une section sur le site web de la CMM dédiée exclusivement à la publication du guide et du modèle de règlement en matière de logement inclusif.

Commission du transport

- Représentant de la Couronne-Sud : Monsieur Guy Pilon;
- Cinq séances;
- Mandat visant à produire un portrait actualisé du problème des effets de débordement en matière de transport sur le territoire de la CMM et en évaluer la portée.

- ☛ Le rapport final a été présenté aux membres de la Commission.

- Mandat permanent visant à formuler des recommandations quant au contenu des programmes d'immobilisations et des plans stratégiques des sociétés de

transport en commun de la région métropolitaine, du Réseau de transport métropolitain (exo) et de l'Autorité régionale de transport métropolitain.

- ☛ Recommandation quant au PDI 2020-2029 de la STM, et recommandation à l'effet d'obtenir un financement additionnel pour le transport collectif afin de limiter la pression exercée sur les contributions municipales pour les prochaines années;

- ☛ La Commission a également été appelée à se prononcer sur deux modifications au PDI 2020-2029 de la STM et les règlements d'emprunt afférents.

Comité consultatif agricole

- Représentante de la Couronne-Sud : Madame Marilyn Nadeau (substitut de Monsieur Yves Corriveau);
- Quatre séances;
- Mandat visant à proposer un plan métropolitain de développement agricole intégrant les aspects de la production, de la distribution et de la consommation afin de soutenir le développement des activités agroalimentaires, incluant l'industrie bioalimentaire, sur le territoire de la Communauté et d'appuyer certaines actions qui pourraient se retrouver dans les outils régionaux de développement de la zone agricole des MRC et des agglomérations de la région métropolitaine.

- ☛ Adoption du rapport final et recommandation quant à l'adoption par le Conseil de la CMM du Plan métropolitain de développement agricole.

- Mandat visant à formuler des recommandations à l'égard des demandes de modification du Plan métropolitain d'aménagement et de développement déposées par une MRC ou une agglomération et qui concernent le territoire ou les activités agricoles.

- ☛ Analyse d'une demande d'exclusion (article 1.6.2 du PMAD) de la municipalité de Sainte-Anne-des-Plaines.

